

& Revue DROIT LITTÉRATURE

N°6 2022

Du Droit à la Littérature

- **Le thème** : À travers champs
avec des articles de Jacques Foyer, Hubert
Bosse-Platière, Christine Lebel, Sophie Delbrel...
- **In Memoriam** à Jean-Denis Bredin
- **Le portrait** de Marie-Hélène Lafon
- **L'adresse littéraire** par Jean-Michel Delacomptée
- **L'Entretien** avec Christine Baron

LGDJ

un savoir-faire de
Lextenso

Entretien

Qu'en pensent les écrivains paysans ?

L'Association des Écrivains et Artistes Paysans a été fondée en tant que telle en 1972, par des auteurs qui étaient également agriculteurs. Leur objectif ? Sortir les paysans de leur isolement en s'affirmant par l'écriture, traduire une mémoire entre tradition et modernité et la faire partager, se réappropriier la mémoire du monde paysan, promouvoir une littérature d'inspiration terrienne enfin.

Héritiers des Lucien Gachon, Daniel Halery, Émile Guillaumin, Pliléas Lebesque, Charles Bourgeois et Michel Maurette, ils s'unissent, se rencontrent, se rassemblent, communiquent, échangent à travers une revue, *Le lien*, une bibliothèque, et maints salons à travers l'Hexagone.

L'association compte désormais une centaine d'adhérents. Leurs horizons sont très divers et, comme l'indique le site internet de l'association, « ces "paysans et paysannes" sont avant tout les gens d'un "pays" dans lequel ils/elles sont enracinés/es et dont ils/elles font vivre la mémoire ».

La philosophie de ces écrivains paysans tient en un texte qui a maintenant plus de 40 ans : le manifeste de Laragne, adopté en 1975 au cours d'un congrès. Il est plus que jamais d'actualité.

L'Association est aujourd'hui présidée par Jacqueline Bellino.

Afin de ménager une place aux premiers intéressés, ceux qui travaillent et les mots et les champs, l'idée avait été lancée de soumettre un petit questionnaire aux membres de l'Association des paysans écrivains. Sans doute était-il maladroit. Beaucoup n'ont pas voulu y répondre, le jugeant compliqué, stéréotypé, dépassé, condescendant, inadapté à l'image actuelle du paysan. Au reste, l'expression « littérature dite rustique » a beaucoup choqué...

Raison de plus pour remercier ceux qui ont accepté tout de même de se prêter au jeu, en particulier Jacqueline Bellino, dont les réponses s'avèrent très stimulantes.

RDL : Pourquoi écrire sur le milieu rural ?

D'une façon générale, écrire c'est transmettre. Dans une société de plus en plus citadine, les paysans cherchent à témoigner de leur vécu et à partager leur richesse de vie avec ceux qui en sont exclus.

RDL : Dans le manifeste de Laragne de 1975, les membres de l'association des écrivains paysans expliquent qu'ils refusent de voir réduite la vie rurale « à un schéma folklorique, de nécessité hygiénique et vacancière ». Pensez-vous que la littérature générale continue de véhiculer ces clichés et cette vision folklorique du milieu rural ?

Aujourd'hui, entre vision angélique et agribashing, le paysan est souvent incompris. Écrasé jusqu'au suicide par l'industrie agro-alimentaire pour certains, dans le collimateur des écologistes pour d'autres, il reste un sujet d'étude de premier plan pour le cinéma et la littérature. Mais dans tous les cas, on est loin maintenant d'une vision folklorique obsolète.

RDL : Le même manifeste de Laragne exprime une ferme protestation de l'association des écrivains paysans contre « la destruction de l'exploitation familiale en proie aux appétits économiques concentrationnaires ». Les mots n'ont pas pris une ride. Pensez-vous que la littérature puisse changer les choses ?

Aujourd'hui l'exploitation familiale traditionnelle et transmissible n'existe plus.

Les nouvelles générations s'adaptent à un nouveau contexte économique, souvent en opposition avec leurs prédécesseurs. D'autre part, la majorité des enfants d'exploitants se tournent (se sont tournés) vers d'autres métiers alors que des non-agriculteurs s'installent sur de nouvelles exploitations par choix de vie. Plus de 90 % des élèves de certains lycées agricoles ne sont pas issus du milieu rural.

Je pense qu'aujourd'hui on ne peut plus parler de l'agriculture mais des agricultures tellement les motivations, les moyens et les objectifs peuvent être différents.

RDL : Le droit est-il une source d'inspiration de la littérature rurale ? Si oui, en quoi.

De nombreux livres ont été écrits sur les conséquences des lois ou sur leur absence dans la résolution des problèmes ruraux (rappelons par exemple). Les écrivains livrent souvent leur souffrance et la souffrance des paysans est souvent due aux limites auxquelles ils sont confrontés. C'est pourquoi le Droit devrait s'inspirer de la littérature paysanne et non l'inverse.

Une société est-elle équitable lorsqu'une catégorie de ses membres ne jouit pas des mêmes prérogatives ? *Quid* des congés payés, des horaires hebdomadaires, etc. En protégeant l'agriculture par tout un système de règles propres spécifiques (santé, banques, droit rural) ne l'a-t-on pas encore plus isolée du reste de la société ?

RDL : Quel chef-d'œuvre de la littérature rustique conseiller à un juriste ?

Je pense aux *Derniers Indiens* de Marie-Hélène Lafon simplement parce que ce livre met en évidence un tournant de génération. Et de mentalité. Il faut prendre conscience que l'agriculture ne reste pas enfermée dans un cadre statique démodé. De nouvelles règles

doivent être construites mais il faudra qu'elles s'élaborent autour de l'humain et non pas être dictées uniquement par le développement économique si l'on veut qu'elle perdure. La littérature paysanne pourrait éclairer le législateur qui daignerait s'y pencher.

Propos recueillis par Nicolas Dissaux

